

Capesterre de Marie-Galante, le 30 avril 2023



COMMUNIQUE

Apprenant l'agression dont a été victime le Maire de Morne à L'Eau, M. Jean BARDAIL, le Président de l'ACCD'OM tient à lui exprimer sa solidarité et lui souhaite un prompt rétablissement.

Une fois de plus, un élu de la République, et comme malheureusement trop souvent un élu municipal, est agressé gratuitement.

La récente loi n° 2023-23 du 24 janvier 2023 visant à renforcer l'accompagnement et la protection des parlementaires et élus locaux victimes d'agression, en les soutenant dans leur action judiciaire, permet aux associations de se porter partie civile désormais.

L'ACCD'OM s'engagera dans cette voie chaque fois qu'un élu sera agressé en espérant que ces actions porteront un message à ceux qui ne les respectent pas.

M. Jean-Claude
Président de l'ACCD'OM